DANS SA SEANCE DU 14 FEVRIER 2022 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer les permis d'utiliser, suite à la visite de la commission de salubrité du 04 février 2022 à :
 - Parcelle 579-5, Mme Hiller Marielle, Chemin des Cèdres 9 : Installation d'une Pergola
 - Parcelle 536, M. Stervinou Julien, Chemin des Cèdres 1 : Abri de jardin et haie
 - Parcelle 95, M. Kovacevic Rade, Route de Préverenges 2 : Mur végétalisé, Rénovation façades et transformation d'un Poolhouse
 - Parcelle 416, M. et Mme Guignet Olivier et Sylvie, Chemin de la Pierrâre 10 : Rénovation de la terrasse, installation d'un jacuzzi et d'une pergola
 - Parcelle 387, M. et Mme Fleury Romain et Anne, Chemin des Vignettes 4 : Remplacement des stores
 - Parcelle 579-5, M. et Mme de Vestèle Olivier et Isabelle, Chemin des Mélèzes 5 : Installation d'une Pergola
 - Parcelle 83, M. et Mme Lorini Sandro et Céline, Le Vieux Bourg 16 : Création de 2 places de parc et aménagements extérieurs
 - Parcelle 387, M. Gelder Niko, Chemin des Vignettes 3 : Installation d'une Pergola et agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre et terrassement partie « Sud » pour aplanir 10 m3 de terre
 - Parcelle 509, M. et Mme Girardin Frédéric et Oxana, Chemin des Cèdres 9 : Installation d'une Pergola
 - Parcelle 317, M. Paquier Paul, Route de la Plaine 1 : Remplacement de la haie par une palissade en bois
 - De délivrer les permis d'habiter, suite à la visite de la commission de salubrité du 04 février 2022 à :
 - Parcelle 317, M. Paquier Paul, Route de la Plaine 1 : Agrandissement d'une fenêtre, création d'un mur et d'une porte
 - Parcelle 83, M. et Mme Lorini Sandro et Céline, Le Vieux Bourg 16 : Rénovation totale de la toiture, pose de panneaux solaires et modification des Velux existants
- De délivrer une autorisation simple à M. et Mme Blanc pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit de leur maison, parcelle 367, Chemin du Chaney 14B;